

RAPPORT MORAL DE M. LE PRESIDENT



ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JUI 2018

FOYER DE VIE LE MANOIR – ROUGEMONT

.../...

1ER POINT DE L'ORDRE DU JOUR :
RAPPORT MORAL DE M. PIERRE-ETIENNE DE MOUSTIER – PRESIDENT DE L'AHS-FC

Avant d'aborder le premier point de l'ordre du jour, M. le Président rend hommage à Madame Jacqueline Maizot. Décédée récemment, Mme Maizot avait rejoint l'association en 1976 comme Chef de service à la Maison d'Enfants de Rougemont. Elle a ouvert et dirigé la MAS de Cubrial, puis a créé le Foyer de vie de Levier. M. le Président salue cette forte personnalité ayant marqué l'histoire de l'association.



*Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs les membres du conseil d'administration,
Mesdames, Messieurs les directeurs,
Mesdames, Messieurs,
Chères familles, Chers amis,*

Nous voici réunis pour la 88ème Assemblée Générale de l'AHS-FC.

2017 aura été, elle aussi, une année bien dense et nous avons essayé de garder l'équilibre.

Comme le soulignait ALBERT EINSTEIN : « La vie c'est comme la bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre ».

Votre Président connaît la charge de travail à Besançon, de toutes les équipes : à la RH, à la Finance, à la Direction Générale, mais aussi celle qui existe dans les établissements.

Je suis conscient de l'exigence demandée, de la perfection attendue, des contributions remarquables des établissements et de celles qui sont perfectibles car elles feraient gagner un temps précieux.

Je suis aussi conscient de la fatigue, du stress que cela peut occasionner... Peut-être pourrions-nous mieux anticiper ? Mais, comme le résume si bien le rapport d'activité 2017 : Le résultat du travail accompli en 2017 est là ! Vous pouvez, tous, en être tellement fiers !

2017 a cumulé simultanément beaucoup d'évènements dont la renégociation du renouvellement de nos contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (les fameux CPOM).

Le premier constat : quel Travail !

Le deuxième constat : Le CPOM est un bon outil.

Faire le bilan sur le parcours accompli durant 5 ans est très instructif. Il met en lumière les points de satisfaction et les points de progrès.

Il serait trop long de lister tout le chemin parcouru, les progrès atteints, mais ils sont nombreux et dans de nombreux domaines : sur la prise en charge, sur l'ouverture des établissements vers l'extérieur, sur la transversalité dans l'Association, sur le suivi budgétaire...

Le troisième constat : A l'occasion des renégociations, il met en relief l'agilité et la faculté d'adaptation dont doit faire preuve l'équipe de Direction, surtout quand les règles définies évoluent en cours de route.

Le quatrième constat : La société change, les demandes aussi. Nous devons faire attention à ne pas affaiblir les postures de notre Direction Générale par l'expression de nos inquiétudes sur les orientations des politiques publiques. Elles-mêmes sont souvent contraintes entre une orientation générale donnée par le gouvernement et la difficulté à la mettre en œuvre dans un temps imparti.

Le courage, l'écoute, la bienveillance et la compréhension mutuelle sont indispensables. Nous avons un but commun, être un pays où la prise en charge est la plus digne et la plus efficace possible pour les personnes accueillies et leurs familles.

Vous, professionnels et responsables, vous êtes à la recherche du juste équilibre et savez le temps nécessaire pour accompagner les évolutions.

Revisiter ses pratiques dans les IME, par exemple, a du sens, individualiser les parcours, rechercher chaque fois que cela est possible « l'inclusion dans le milieu ordinaire », veiller à optimiser la couverture territoriale, sont des sujets passionnants à condition d'avoir le temps nécessaire et d'avoir une approche au cas par cas.

Soyez certains que notre Direction Générale, avec le soutien du conseil d'administration, porte votre parole de professionnel, d'expert, avec détermination, auprès des tutelles qui tiennent compte de nos remarques. Car elles sont le fruit de notre pratique terrain, dont le seul but est l'intérêt des résidents qui nous sont confiés.

Trois CPOM ont été signés :

- *Un CPOM triennal 2018/2020 pour l'EA la Cuisine de Villersexel*
- *Un CPOM 2018/2020 pour le CEP Saint Joseph de Frasne le Château*
- *Un CPOM 2018/2022 pour le CADA du Dispositif Migrants*

Les autres sont en cours de négociation.

Nous avons travaillé au renouvellement des conventions pour la scolarisation des enfants handicapés avec l'Education Nationale.

Les IRP (DP/CE/CHSCT) ont été élues avec une participation forte de votants. Il nous faudra réfléchir à la nouvelle organisation des IRP pour 2020. Là encore, la qualité du dialogue favorisera la pertinence des organisations futures.

I. MISSION HANDICAP ET INADAPTATION :

A l'Entreprise Adaptée la Cuisine de Villersexel, après avoir obtenu la stabilité économique (ce qui est une grande victoire - nous avons perdu jusqu'à 600 000 €), il a été possible de mettre en place un accord pour la rémunération et la mobilité des travailleurs handicapés.

L'IME l'Envol de Rougemont a déménagé à Cubrial pour permettre la rénovation et la mise aux normes complète du bâtiment afin d'apporter le meilleur confort de vie aux jeunes résidents et au personnel qui les accompagne. Chantier difficile, la rénovation coûte et peut réserver des surprises. Notre tutelle nous a confirmé son soutien et nous l'en remercions.

Le dispositif de l'association à Rougemont est tellement important et utile, par son histoire bien sûr, mais aussi par les savoir-faire des équipes acquis au fil des années, par l'attention et l'attachement de la population du village à cet établissement, par sa situation géographique favorisant un maillage territorial efficace.

Le permis de construire est déposé.

II. MISSION ACTION SOCIALE ET INSERTION - MINEURS NON ACCOMPAGNES :

Nous sommes passés d'un dispositif expérimental à un statut d'établissement avec une pérennité dans le temps, cela sécurise l'action associative.

Les équipes en charge de cette activité répondent aux appels à projet et souvent les gagnent grâce à la pertinence de leur réponse, à l'expérience qu'elles ont acquise et au juste équilibre qu'elles savent proposer.

En Haute-Saône, la capacité d'accueil est passée à 21 personnes et dans le Doubs à 48 personnes à Besançon et Pontarlier.

Nous allons bientôt regrouper le FJT et le Dispositif Migrants au sein d'un « Dispositif d'accompagnement, d'hébergement, et d'insertion sociale » (DAHIS) - le but, là encore, est l'ouverture vers le milieu ordinaire.

III. MISSION SANTE PUBLIQUE :

Le travail réalisé en 2017 permettra l'ouverture en 2018 à Montbéliard d'un guichet unique regroupant les CSAPA Equinoxe et Altav. C'est un partenariat qui a vraiment du sens.

Le bilan de fonctionnement des 4 antennes CeGIDD donne satisfaction. Le déploiement d'un système d'information partagé avec les CeGIDD de la région Bourgogne Franche-Comté en projet est sûrement intéressant.

D'autres réalisations ou travaux à souligner...

- *Coopération : Le mandat de gestion a été signé avec l'Association PAS à PAS. Beaucoup de travail préparatoire a été réalisé et exposé à l'équipe avec une transparence totale. Des compromis seront nécessaires, chaque dossier est étudié individuellement. Il sera aussi important de garantir un équilibre financier.*

A petits pas très déterminés, nous pouvons écrire ensemble une nouvelle page de l'histoire de cet établissement dont la qualité de prise en charge est unanimement reconnue et réussir cette fusion, si la volonté est partagée par les salariés.

- *Le déploiement du DIU (dossier individuel informatisé de l'usager) est en cours sur les sites pilotes. Je l'évoquais à notre dernière AG, c'est un dossier majeur qui apportera beaucoup à la qualité, au suivi, à l'analyse individuelle des prises en charge. Cette phase test devrait permettre l'uniformisation de la mise en œuvre sur 2018/2019.*
- *La 3ème Journée des personnes accueillies et des familles s'est déroulée à Besançon. Paroles de famille : « la fratrie », « l'après nous ». Elle a permis de révéler des talents, rien n'est plus gratifiant !*

XXXXX

En 2019, l'Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté aura 100 ans !

Le conseil d'administration a décidé de fêter ce centenaire à Rougemont au cours du mois de juin 2019.

Nous allons allouer un budget conséquent à cet événement, « on n'a pas tous les jours 100 ans » ! Un Comité de pilotage est constitué.

Monsieur le Maire de Rougemont nous apporte tout son soutien et je l'en remercie.

Nous allons mobiliser les énergies de l'association et toutes les bonnes volontés, nous aiderons les personnes en situation de handicap à aller au-delà de leur handicap en organisant la première « Marche de Rougemont » de Bonnal à la place du village, premier site de l'association.

Ce sympathique projet sera travaillé dans les établissements tout au long des 12 prochains mois.

XXXX

En conclusion, à l'occasion de l'année du centenaire, je citerai Jacques Brel : « Il nous a fallu bien du talent pour être vieux sans être adulte ». Vous tous, chers Collaborateurs, gardez toute la vigueur de vos 20 ans ! Avec de l'énergie déployée pour faire avancer notre belle « bicyclette », en gardant un parfait équilibre.

Je vous souhaite un très bel été et vous remercie pour tout ce que vous faites.

Pierre-Etienne de Moustier – Président
Assemblée Générale AHS-FC – 26 juin 2018





DIRECTION GÉNÉRALE
15 avenue Denfert-Rochereau
BP 5 - 25012 BESANÇON Cedex
Téléphone : 03 81 65 44 44
Télécopie : 03 81 88 25 66
Courriel : dg@ahs-fc.fr
Site : www.ahs-fc.fr
